RETRAIT DE PRODUITS EN AMIANTE-CIMENT À L'AIR LIBRE POUR RESPONSABLE (RGD 04/07/2007)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2002
Partenariat : Formation organisée par l'IFSB en partenariat avec un organisme agréé.
Effectif max : 12 participants
Langue : FR;DE
Tarif : 340,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Personnel d'encadrement des entreprises du gros-oeuvre et du parachèvement

OBJECTIF

-Connaitre les modalites de realisation des travaux en conformite avec la reglementation luxembourgeoise.
-Savoir evaluer les risques, preparer le plan des travaux et controler la realisation des chantiers de demontage de plaque en amiante-ciment sur des toits ou des murs exterieurs.

CONTENU DE LA FORMATION

-Le mineral d'amiante
-Médecine du travail concernant l'amiante
-Utilisation de l'amiante
-Prescriptions et réglementation concernant l'amiante
-Inventaire d'amiante et évaluation d'amiante
-Assainissement de produits en amiante-ciment à l'extérieur
-Elimination des déchets
-Surveillance des travaux d'assainissement
-Démonstration pratique
-Test écrit

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L’INSCRIPTION

- Faire parti du personnel d'encadrement.

PÉDAGOGIE

Exposés, débats, démonstrations pratiques et échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

A la fin de la formation, un contrôle individuel (Test écrit) des connaissances sera réalisé en présence de l'ITM.
En fonction du résultat de ce contrôle, un certificat sera délivré.